

Valais : oui au Bureau de l'égalité

Autor(en): **ccr**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **79 (1991)**

Heft 3

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-279648>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Valais

Oui au Bureau de l'égalité

(ccr) – Le 31 janvier dernier, le Grand Conseil a accepté, par 98 voix sur 130, la motion de la députée E. Waeber-Kalbermatten demandant la création d'un Bureau de l'égalité. Il s'est tout de même trouvé 21 députés pour opposer un refus à cette motion. Leur porte-parole, un démocrate-chrétien séduinois, a invoqué « l'inutilité » flagrante d'un organisme chargé d'appliquer un concept qui, selon lui, existe depuis le paléolithique déjà. Il a motivé son refus par le souci d'une saine défense des intérêts féminins (ben voyons!).

Les députées ne lui ont guère manifesté de reconnaissance puisqu'elles ont voté, à l'unanimité, la motion de leur collègue. Le conseiller d'Etat Ri-

chard Gertschen a défendu fermement la motion, rappelant au passage aux députés qu'il ne suffisait pas de créer un tel organisme, qu'il faudrait en plus lui donner les moyens nécessaires à son action.

Fribourg

Canton et Uni : ça bouge !

(bbg) – Deux motions parlementaires ont été déposées au Grand Conseil concernant la création d'un bureau de la condition féminine à Fribourg. Elles proviennent de milieux convaincus de la nécessité de remplacer par un poste de préposée professionnelle à plein temps une commission cantonale pour les questions féminines dépassée par le nombre et la complexité de ses tâches.

A l'Université de Fribourg aussi, le problème des femmes est à l'ordre du jour. Au semestre d'hiver 1990-91, les femmes sont au nombre de 2617 sur 6325 étudiant-e-s (2091 sur les 4795 ressortissant-e-s suisses). Dans le corps enseignant, on dénombre 49 femmes sur 418 : 45 chargées de cours, 1 professeure assistante, 3 professeurs ordinaires (sur 127). Le corps intermédiaire (assistant-e-s et maîtres-assistant-e-s) comprend 114 femmes sur 448. L'équipe du rectorat sortant, grâce à son vice-recteur Imbach, a considéré qu'il était de son devoir de contribuer à la réalisation de l'égalité des chances entre hommes et femmes au sein de l'université. Pour ce faire, un groupe de travail a planché sur la manière de la réaliser et a émis un projet concernant la création d'un « bureau de la promotion de la femme » à l'Université, doublé d'une « préposée aux questions féminines ». Ce projet a déjà reçu

l'aval du rectorat et du Sénat de l'Université. Il attend la décision du conseil d'Etat, qui doit débloquer des fonds pour son fonctionnement. Le règlement assigne à la préposée les tâches de conseil d'information, de collaboration active à la politique de l'Université en matière de carrières féminines, de coordination à l'intérieur et à l'extérieur de l'Université.

Le bureau pourrait entrer en fonction dès la rentrée 1991.

De leur côté, les assistantes se regroupent. Barbara Waldis (tél. 21 94 07) et Irène Neubauer (tél. 21 94 70) ont mis sur pied un groupe d'assistantes qui se propose d'étudier leur situation particulière au sein de l'Uni, en leurs besoins et leurs difficultés et de définir les buts à atteindre durant les dix prochaines années, afin que leurs intérêts spécifiques soient pris en compte et que soit améliorée l'image féminine parmi les cadres intermédiaires.

Journée internationale des femmes

Le programme du 8 mars

Nous reproduisons ci-dessous les annonces des manifestations pour la Journée internationale des femmes qui sont parvenues à notre rédaction.

OFRA : les femmes et l'Europe

L'OFRA (Organisation pour la cause des femmes) a choisi le thème de l'Europe pour sa manifestation nationale qui aura lieu le samedi 9 mars à Bâle. Rassemblement dès 13 h 30 à la Barfüsserplatz. Exposés, manif, repas à 19 h, puis dès 20 h 30, musique et disco.

ONU : les femmes réfugiées

Le groupe des Nations Unies pour l'égalité des droits entre hommes et femmes propose, le vendredi 8 mars, dès 12 h, différentes manifestations et animations au Palais des Nations autour du thème de la femme réfugiée : films, vidéos, table ronde, vernissage d'une exposition d'artistes femmes.

Genève : échanges interculturels

Toujours sur le thème des femmes réfugiées, et toujours le vendredi 8 mars, les Femmes pour la Paix et quinze autres organisations féminines genevoises organisent une soirée (dès 18 h 30) au Centre Camille Martin (1, rue Camille-Martin, angle av. d'Aïre) : accueil, rencontres, repas, musique, discussions.



Des affiches MLF/France de 1982.

Valais : l'environnement

« Quel futur pour nos enfants ? » : c'est le thème qu'a choisi le CLAF valaisain pour sa traditionnelle journée de la femme, qui sera organisée cette année le samedi 9 mars, à 9 h 30 à Sion (Aula du Collège). Mme Véronique Guglielmetti, présidente romande de la commission anti-gaspillage de la FRC, Mme Ursula Imhof, présidente de la section valaisanne de « Médecins en faveur de l'environnement » et M. Marcel Kuonen, chargé de l'information au service cantonal de l'environnement seront les orateurs de

cette journée. L'après-midi sera consacrée, comme à l'ordinaire, aux différents ateliers.

Vaud : quel féminisme aujourd'hui ?

Le Centre de liaison des associations féminines vaudoises organise, le vendredi 8 mars, à 17 h 30, à la Maison de la femme (Eglantine 6, Lausanne) un débat entre Gabrielle Nanchen, auteure de *Amour et pouvoir*, et les membres du groupe de jeunes féministes « Huit d'entre elles ». Après une collation, la soirée se poursuivra sur le thème de la place des femmes en politique, avec information et débat sur les initiatives récemment lancées.